

Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives

Présentation du bilan des actions financées en 2020 (volet national)

Note de synthèse

Le fonds de lutte contre les addictions (FLCA) a permis de financer en 2020 des actions à la fois nationales et régionales pour un budget total de 114 millions d'euros. En dépit de la crise sanitaire qui frappe la France depuis le mois de février 2020, les différents acteurs se sont fortement mobilisés pour maintenir et adapter la mise en œuvre des actions auprès de publics cibles, faisant preuve d'une remarquable capacité d'innovation.

Les projets financés par le fonds ont ainsi permis de continuer à soutenir des priorités nationales et régionales (lieux de santé sans tabac, développement des compétences psycho-sociales), renforcer des actions phares (programme TABADO ou opération Moi(s) sans tabac) et déployer ou amplifier des actions innovantes contribuant à la lutte contre les addictions (l'implantation du programme Alcochoix+ dans les structures de soins primaires, l'élaboration d'une stratégie d'intervention dans les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que le soutien aux conseils départementaux pour mener des actions de prévention dans les structures de la PMI et de l'ASE). Le fonds a également permis de financer une action internationale, la contribution de la France à la CCLAT de l'OMS.

La présente synthèse présente le 1^{er} volet du bilan 2020 consacré aux actions pilotées à l'échelle nationale. Elle sera enrichie d'un second volet, à la suite du bilan des actions pilotées à l'échelle régionale, qui sera réalisé au second semestre 2021.

Rappel des orientations stratégiques du fonds

Le fonds de lutte contre le tabac, créé en décembre 2016, a été élargi à l'ensemble des substances psychoactives par le décret n°2019-622 du 21 juin 2019 pour devenir le « fonds de lutte contre les addictions ». Géré par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, il contribue au financement d'actions de lutte contre les addictions en cohérence avec les orientations du Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) et du plan national de mobilisation contre les addictions.

Le financement d'actions se traduit, chaque année, par l'élaboration d'un plan d'actions formalisé par arrêté des ministères chargés de la santé et des comptes publics. Cet arrêté, publié le **20 août 2020**, précise la liste des bénéficiaires et les montants alloués par le fonds.

Le plan d'actions 2020 a eu vocation à répondre à quatre axes stratégiques prioritaires :

- ❖ Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme, mais aussi éviter et retarder l'entrée dans la consommation d'autres substances psychoactives ;
- ❖ Aider les fumeurs à s'arrêter de fumer et réduire les risques et les dommages liés aux consommations de substances psychoactives ;
- ❖ Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires, dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé ;

- ❖ Soutenir le partage de connaissances, l'innovation, la recherche appliquée et l'évaluation des actions de prévention et de prise en charge.

Les actions ont été financées à la fois au niveau national et régional à hauteur de près de 115 millions d'euros :

- Plus de 53 millions d'euros pour soutenir des projets à l'échelle locale ;
- 29 millions d'euros pour l'amplification des actions de marketing social ;
- Plus de 16 millions d'euros investis dans la recherche, l'observation et l'évaluation;
- Et près de 16 millions d'euros pour soutenir les projets nationaux de la société civile.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact important sur la mise en œuvre des projets financés en 2020. Pour identifier les conséquences de cette crise sur la réalisation des projets financés et pallier au mieux les difficultés rencontrées, des entretiens ont été réalisés par le comité technique du FLCA avec les porteurs de projets. Il a été choisi, lorsque c'était possible, de procéder à la signature d'avenants portant allongement de la durée de la convention et/ou modification du projet afin de permettre sa mise en œuvre.

L'ensemble des actions financées en 2020 est présenté dans le tableau synthétique ci-après.

I- Actions nationales et régionales financées en 2020 et chiffres clés

Actions financées	Description de l'action	Porteur(s)	Montant attribué	Informations clés
Amplification des actions de marketing social de prévention TABAC	Intensifier les dispositifs de marketing social via plusieurs campagnes : opération Moi(s) sans Tabac, campagne « Bonnes résolutions 2021 », dispositif multicanal Tabac InfoService, campagne Journée Mondiale de lutte contre le tabagisme du 31 mai.	Santé publique France	12,9 M€	126 568 inscriptions au Moi(s) sans tabac malgré le contexte sanitaire (203 892 en 2019) 1,86 M de visiteurs sur le site tabac-info-service.fr et 131 677 téléchargements de l'application
Amplification des actions de marketing social de prévention ALCOOL	Amplifier les actions de marketing social via plusieurs campagnes : campagne de promotion des repères de consommation à moindre risque, campagne Grossesse et alcool (fil rouge été), promotion du dispositif Alcool Info Service.	Santé publique France	10 M€	Visibilité élevée de la campagne de promotion des repères de consommation à moindre risque (78% des répondants disent s'en souvenir) et de la campagne Fil rouge débanalisation de l'alcool (128 M d'impressions pour le levier « Idées reçues ») Recours à des médias sociaux (Brut et Loopsider) pour diffuser plus largement la campagne Repères
Amplification des actions de marketing social de prévention POLYCONSOMMATIONS	Déployer une action de communication visant la réduction des risques en contexte festif, s'appuyant sur les médias et les réseaux affinitaires des jeunes, pour renforcer les comportements protecteurs entre pairs.	Santé publique France	3,16 M€	75 % des jeunes se sont identifiées aux situations exposées dans la campagne (71% en 2019)

Observatoire des trajectoires et élaboration de connaissances	Mettre en place plusieurs études : observations dans les territoires ultra-marins sur les spécificités territoriales en matière de pratiques de consommation et de trafic, enquête ESCAPAD 2020-2022, études sur les médicaments opioïdes antalgiques (EMOA).	OFDT	0,45 M€	110 entretiens réalisés en décembre 2020 dans le cadre de l'étude ARAMIS 2 sur 130 prévus Deux-tiers ont été réalisés en visio-conférence ou par téléphone en raison de la crise sanitaire
Programmes de prévention alcool et tabac	Poursuivre le déploiement du programme TABADO et proposer un modèle de généralisation, préparer la phase préparatoire d'implémentation du programme Alcochoix+ dans les services de soins primaires.	INCa	2,88 M€	TABADO : 16 projets financés, 155 établissements concernés et plus de 15 000 jeunes sensibilisés par une séance initiale Alcochoix+ : 4 sites pilotes suivant 15 patients
Prévention des addictions et réduction des risques à la PJJ	Réaliser un état des lieux des programmes et actions développés par les directions interrégionales (DIR) et les directions territoriales (DT) de la PJJ afin de capitaliser sur les expériences probantes ou prometteuses, puis construire une stratégie et un cadre opérationnel d'intervention prenant en compte les spécificités de la PJJ.	FNES/DPJJ	0,31 M€	3 réunions de travail préparatoires
Actions de prévention des conduites addictives dans les territoires ruraux	Mener plusieurs actions de prévention des conduites addictives en milieu rural : action collective seniors, entretiens motivationnels à l'arrêt du tabac, dispositif Déclic Stop Tabac d'aide à la prise en charge des consommateurs de substances psychoactives.	CCMSA	0,23 M€	2020 participants à Déclic Stop Tabac contre 2245 en 2019. 597 participants aux entretiens motivationnels (1072 en 2019), réalisés pour partie à distance
Appel à projets de l'opération "Moi(s) sans tabac"	Accompagner le déploiement de Moi(s) sans tabac en régions et favoriser la mobilisation des acteurs de terrain à travers des projets de soutien à l'arrêt du tabac : actions d'information sur le tabagisme et le sevrage et/ou d'accompagnement des fumeurs à l'arrêt (consultations, ateliers, prescription de TNS).	CNAM - Caisses primaires d'assurance maladie ¹	3 M€	388 projets financés contre 360 en 2019 290 projets maintenus au moins partiellement malgré la crise sanitaire
Appel à projets "mobilisation de la société civile"	Soutenir des projets d'envergure nationale portés par des acteurs de la société civile.	CNAM	12 M€	53 projets reçus (+ 8 par rapport à 2019) 25 projets financés dont 12 nouveaux porteurs

¹ Financement piloté à l'échelle nationale mais mise en œuvre portée par les caisses d'assurance maladie

Projet de convention avec les conseils départementaux (PMI / ASE)	Soutenir les conseils départementaux s'engageant, dans le champ des addictions, à développer une stratégie de prévention des consommations à risque et d'accompagnement pour les personnes accueillies en PMI, les mineurs pris en charge/accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance et leurs parents	CNAM	15 M€	16 candidatures reçues 14 candidatures faisant l'objet d'un accord de financement Un 2 ^{ème} volet est prévu avec une date limite de candidature au 01.06.2021
Création et déploiement du projet pilote "dispositifs de proximité d'aide à l'arrêt"	Mettre en place un dispositif d'aide au sevrage tabagique dans les centres d'examen de santé (CES) volontaires : consultations de tabacologie et prescription de substituts nicotiniques	CNAM	1,73 M€	35 CES retenus Toutes les régions sont couvertes à l'exception de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Outre-mer
Application de "e- coaching" relative à l'arrêt du tabac	Aider les fumeurs à démarrer un processus d'arrêt du tabac et accompagner ceux ayant déjà arrêté via une application numérique.	CNAM	0,75 M€	1 304 351 téléchargements (+ 14% par rapport à 2019)
Escape Game pour les jeunes (dont les étudiants)	Intéresser les jeunes (18-25 ans) de façon ludique, volontaire et proactive aux questions relatives à la santé.	CNAM	0,05 M€	8 exemplaires reproduits et livrés à des CPAM de régions différentes
Contribution de la France à la CCLAT	Contribuer au budget du Plan de travail du Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	CNAM	0,5 M€	/
Dispositif de recherche et d'interventions	Poursuivre la mise en place d'une stratégie intégrée de soutien à la recherche prenant en compte l'ensemble des champs de recherche (fondamentale, clinique, populationnelle, sciences humaines et sociales, etc.) : appel à projets de recherche, programme de recherche pour jeunes chercheurs, appel à candidatures pour des subventions doctorales et mise en place de dispositifs d'animation de la recherche.	INCa/IReSP	14,71 M€	50 projets éligibles reçus dans le cadre de l'appel à projets commun 9 subventions doctorales accordées 20 lettres d'intention éligibles reçues dans le cadre de l'appel à candidatures de recherche pour les jeunes chercheurs
Dispositif régional : appels à projets, conventionnements directs et missions d'appui*	Permettre aux ARS de déployer des actions de lutte contre les addictions en fonction des spécificités régionales et auprès de publics prioritaires et pour réduire les inégalités sociales de santé	ARS	32 M€	Maintien des crédits dédiés au dispositif régional par rapport à 2019

* Ces actions régionales feront l'objet d'un bilan spécifique au second semestre 2021.

II- Analyse : la poursuite de l'engagement financier en 2020 du FLCA

Le plan d'actions du FLCA en 2020 a permis de traduire en actions les priorités du PNLT et du plan de mobilisation contre les addictions, en poursuivant la dynamique initiée en 2018 dans le cadre du fonds de lutte contre le tabac et en 2019 sur l'ensemble des substances psychoactives, avec une priorité accordée en 2020, concernant les autres substances que le tabac et l'alcool, au cannabis et à la cocaïne.

Dans cette perspective, l'ensemble des acteurs concernés (associations, professionnels de santé, établissements sociaux ou médico-sociaux, établissements sanitaires, établissements scolaires, collectivités, organismes d'assurance maladie, etc.) a pu être mobilisé sur des typologies d'actions et d'interventions variées dans l'objectif de les porter au plus près des populations et de leurs besoins.

Les actions nationales financées en 2020 ont permis de soutenir les objectifs prioritaires suivants :

- **Poursuivre et amplifier les actions concernant le tabac :**

Les dispositifs de marketing social de lutte contre le tabagisme, mis en œuvre par Santé publique France (SpF), ont été intensifiés cette année encore via plusieurs campagnes. La 5^{ème} édition de l'opération Moi(s) sans Tabac, déployée au niveau national entre octobre et novembre 2020 a connu une forte mobilisation malgré le contexte sanitaire et l'annonce du deuxième confinement le 28 octobre (126 568 inscriptions). Si l'on note une baisse des indicateurs par rapport à 2019, l'utilisation du dispositif multicanal Tabac Info Service s'est maintenue à un bon niveau (1,86 million de visiteurs sur les sites, 131 677 téléchargements de l'application, 18 275 recours à la ligne téléphonique). Par ailleurs, les campagnes « Bonnes résolutions 2021 » et « Journée Mondiale de lutte contre le tabagisme » du 31 mai ont rencontré un succès donnant lieu à un taux de visibilité supérieur aux estimations pré-diffusion.

L'application de e-coaching relative à l'arrêt du tabac, gérée par la CNAM et SpF, a enregistré une augmentation de 14% du nombre de téléchargements par rapport à 2019 pour atteindre 1 304 351 téléchargements.

Enfin, le projet « Dénormalisation du tabac en France », porté par l'association Alliance contre le tabac, représente à lui seul près d'un quart du montant total accordé dans le cadre de l'appel à projets (AAP) « Mobilisation de la société civile ».

- **Poursuivre et amplifier les actions concernant les autres substances psychoactives, notamment l'alcool, le cannabis et la cocaïne :**

Les actions de marketing social de réduction des risques associés aux consommations d'alcool, portées par SpF, ont été amplifiées : la campagne de promotion des repères de consommation à moindre risque a été rediffusée en mars 2020 et en novembre 2020 sur des médias de masse mais également sur des médias sociaux pour élargir le public touché. Un dispositif de débanalisation de la consommation d'alcool a aussi été diffusé en fil rouge sur plusieurs mois, permettant de renforcer l'information et de promouvoir les ressources et aides disponibles (Alcoomètre, Alcool Info Service : 6 millions d'impressions et 174 000 clics générés). Enfin, la campagne « Zéro alcool pendant la grossesse », rendez-vous désormais traditionnel à l'occasion de la journée mondiale contre le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), a été à nouveau diffusée.

Plus de la moitié des projets soutenus dans le cadre de l'AAP « Mobilisation de la société civile » comprenait au moins un volet dédié à l'alcool, et près d'un quart comportait un volet cannabis ou cocaïne.

- **Porter une attention particulière envers le public jeune :**

Les jeunes constituent un public prioritaire en matière de prévention des conduites addictives et d'accompagnement à l'arrêt de leur consommation. Ainsi, près du tiers des projets (soit 8 projets) retenus dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile » concernait ce public.

La campagne de marketing social « Amis aussi la nuit », portée par SpF, a été reconduite pour une seconde édition et a rencontré un bon accueil de la part des jeunes, 92% des répondants au post-test déclarant l'avoir appréciée et

75% déclarant s'y être identifiés.

Le programme « TABADO », porté par l'INCa, a poursuivi son déploiement au sein des centres de formation d'apprentis et des lycées professionnels et concerne désormais 15 régions françaises (dont la Guadeloupe et La Réunion), soit 2 de plus qu'en 2019. La mise en place de stands dans les établissements a permis l'ouverture du programme à tous les élèves et une meilleure adhésion aux « Tabado Games », reconduits cette année. Malgré la crise sanitaire, qui a fortement perturbé la bonne conduite du programme, 155 établissements scolaires ont bénéficié de ce programme qui a permis de toucher plus de 15 000 élèves dans le cadre d'une séance initiale.

Le déploiement de l'action « Déclic Stop Tabac » décliné par les caisses locales de la MSA, ciblant les jeunes de 16 ans scolarisés en établissement d'enseignement agricole et les salariés de structures d'insertion par l'activité agricole) s'est également poursuivi.

- **Cibler davantage les publics prioritaires à accompagner en tenant compte de leurs spécificités, et soutenir les pratiques des professionnels de santé :**

Les personnes sous main de justice, et notamment celles relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), ont fait l'objet d'une attention particulière. En 2020, le fonds a financé un état des lieux des programmes et actions de la PJJ dans l'optique de capitaliser sur les expériences probantes ou prometteuses. Ce travail réalisé par la FNES (Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé) en lien avec la Direction de la PJJ a pour objectif d'élaborer une stratégie d'intervention dans le champ des conduites addictives pour ce public.

Dix projets soutenus dans le cadre de l'AAP « Mobilisation de la Société civile » (soit 40%) ciblent spécifiquement des publics prioritaires (personnes précaires, personnes en situation de handicap, pratiquants de chemsex, etc.).

Treize projets retenus dans le cadre de ce même AAP (soit plus de la moitié), ont au moins un volet consacré au soutien et à l'outillage des professionnels de santé ou plus largement des professionnels intervenant auprès des publics prioritaires cités ci-avant.

Enfin, le programme Alcochoix+ porté par l'INCa a pour principal public-cible les professionnels de santé des structures de soins primaires.

- **Porter une attention particulière au développement d'actions concernant et impliquant les départements d'Outre-mer :**

En 2020, 24% des projets retenus dans le cadre de l'AAP « Mobilisation de la société civile » comportaient explicitement un déploiement dans les territoires ultra-marins.

L'opération « Moi(s) sans tabac » a bénéficié d'un plan média adapté par SpF, et les caisses d'Assurance Maladie d'Outre-mer se sont mobilisées en proposant 7 projets au financement.

Des post-tests spécifiques aux Outre-mer ont été réalisés par SpF dans le cadre des campagnes de marketing social Repères de consommation et Grossesse et alcool.

En outre, l'OFDT a lancé cette année un projet d'observation sur les spécificités territoriales des usages de produits psychoactifs et des problématiques liées aux usagers dans les territoires d'Outre-mer, dont le démarrage est prévu en 2021.

- **Favoriser des dynamiques dans les domaines des études et de la recherche :**

Grâce au dispositif de recherche porté par l'INCa / IReSP dans le champ des addictions, 9 subventions doctorales ont pu être accordées.

Le lancement, par l'IReSP, d'un appel à projets destiné à élargir le dispositif de recherche sur la lutte contre le tabagisme, aux addictions a suscité dès la première année le dépôt de 55 projets, dont 21 ont été retenus pour un financement, justifiant pleinement les besoins de recherche sur cette thématique.

Par ailleurs, un appel à candidatures de recherche pour les jeunes chercheurs sur la thématique tabac et alcool, dispositif expérimental, a été lancé en septembre 2020 par l'INCa. Cet appel à candidatures s'adresse à tout jeune

chercheur titulaire d'une thèse en sciences humaines et sociales, épidémiologie, et autres disciplines de santé publique, depuis moins de 10 ans, sans avoir nécessairement participé à des projets de recherche sur les thématiques tabac et alcool. Les résultats finaux seront communiqués en juillet 2021.